Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 022-212201610-20251203-D3CCAS03122025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

L'an deux mille vingt-cinq le trois décembre, à dix-huit heures quinze, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Mr SALLIOU Pierre, Maire.

Etaient présents : SALLIOU P. - THOMAS D. - MONNIER M. - BECHET C.- RAULT J-F. - CORDIER I. - S. LEFEVRE - COCGUEN M.J. - SIMON A. - LE FOLL D. – LOW M. – LE MOIGNE N.- CORRE B.

Absents excusés : LE COENT. M - MABIN. B

DECISION MODIFICATIVE BUDGET CCAS N°1

Mme THOMAS informe les membres du CCAS, qu'il est nécessaire de prévoir un ajustement budgétaire. Il propose que soient effectuées les opérations suivantes pour les dépenses de fonctionnement:

Chapitre	Article	Désignation	Montants des crédits ouverts avant DM	DM	Montant des crédits ouverts après DM
012	6450	URSSAF	0	180	180
	6470	Charge du personnel	179.97	-179.97	0
011	6042	Charge caractère général	8000	-0.03	7999.97

Entendu le rapport, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

VOTE la modification budgétaire telle que présentée ci-dessus
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Maire,
P. SALLIOU

MAIRIE DE PABU
COTES D'ARMOR